

EN CAS de PROBLEME de CONNEXION à PRONOTE, merci de faire une demande par mail à cette adresse :  
[ce.0383263r@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0383263r@ac-grenoble.fr)

Courriers postaux : Lycée Marie Reynoard, 20 rue Louis Néel, 38190 VILLARD BONNOT

Une permanence téléphonique sera assurée au lycée à partir du 11 Mai  
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h.

*Les élèves qui éprouvent le besoin d'un soutien moral ou psychologique pourront demander à bénéficier d'un rendez-vous au lycée à partir du 11 Mai (CPE, assistante sociale, infirmière ou autre personnel identifié). Ces rendez-vous excluront tout regroupement et nécessiteront le respect des consignes de port du masque et de lavage des mains.*

## REPRISE des cours à distance, EVALUATIONS, EXAMENS

**Les cours ont repris à distance le lundi 4 Mai.**

Comme l'a annoncé M. le Président de la République, le retour au lycée n'est pas envisagé avant le mois de juin. Quelque soit l'hypothèse retenue fin Mai, il ne sera pas possible de mettre des notes pour un bulletin de 3<sup>ème</sup> trimestre, les conseils de classe devant se tenir à partir de début juin pour correspondre au calendrier de l'orientation. Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre, c'est donc l'investissement de chaque élève dans sa scolarité à distance qui sera pris en compte. **Le livret scolaire sera un outil important de cette évaluation.**

**L'oral du bac de français est le seul examen maintenu à ce jour. Nous sommes toujours en attente d'indications. Le lycée n'est pas en charge des convocations des candidats, il n'est donc pas utile de nous contacter à ce sujet. Nous attendons les consignes du Ministère et du Rectorat.**

## ORIENTATION

### Elèves de seconde

**1. Fiches dialogue** : les intentions des familles d'élèves de secondes **sont à saisir sur Pronote** jusqu'au 14 Mai dans Orientation / 3<sup>ème</sup> trimestre / choix définitif de la famille.

**2.** En parallèle, **vous trouverez en PJ la fiche affectation post seconde.** Cette fiche **doit être complétée par chaque famille et doit être renvoyée signée par les deux responsables par courrier postal** (ou déposé dans la boîte aux lettres du lycée) **pour le 14 MAI. N'oubliez pas de renseigner l'identification de l'élève et de signer (la signature des deux responsables est nécessaire).**

- Si l'élève souhaite poursuivre en voie générale, vous indiquez « voie générale » dans la case « Formation », ligne 1.
- Si l'élève souhaite s'orienter en voie technologique ou professionnelle, vous renseignez le tableau par ordre de préférence. Exceptionnellement cette année, 10 vœux sont possibles. Les demandes de dossier passerelle doivent figurer parmi ces vœux.

La saisie des vœux sur Affelnet sera faite par le lycée à compter du 20 Mai.

Si vous êtes en difficulté pour imprimer cette fiche, merci de vous adresser au secrétariat :

[ce.0383263r@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0383263r@ac-grenoble.fr)

### Information relative aux enseignements de spécialité pour les 1ères de la rentrée 2020 :

- *Nous ne sommes toujours pas en mesure de garantir que l'option Cinéma Audiovisuel sera proposée par le lycée Marie Reynoard en réseau avec le lycée Marie Curie. Il est donc demandé aux élèves qui font le choix de cette spécialité :*
  - o *De travailler sur leur vœu n°4 (vœu retenu si nous ne proposons pas CAV)*
  - o *De mentionner, le cas échéant, que vous souhaitez donner la priorité à CAV et donc demander à faire la rentrée au lycée Marie Curie pour suivre cette option. Une procédure sera mise en place pour répondre à ce type de demande qui n'est pas certaine d'aboutir car le nombre de places est limité.*
- *L'enseignement de spécialité d'Anglais choisi par l'établissement pour les 1ères à la rentrée 2020 est l'Anglais contemporain.*

### Elèves de Première Générale

*Le choix de l'enseignement de spécialité abandonné a été saisi sur Cyclades en fonction des vœux préalablement émis sur la fiche dialogue.*

1. *A partir du mercredi 6 Mai, vous pouvez **consulter ces éléments sur cyclades. Vous devez imprimer l'attestation d'inscription et la renvoyer signée et éventuellement corrigée en rouge.***
2. *Par ailleurs, **il est demandé à toutes les familles d'élèves de 1<sup>ère</sup> générale de renseigner la fiche vœux définitifs ci-jointe** et de la renvoyer, elle aussi, si possible dans la même enveloppe que l'attestation cyclades, par courrier postal (ou dépôt dans la boîte aux lettres du lycée) avant le 14 Mai.*

*Les options suivantes seront proposées en Terminale à la rentrée 2020 :*

- **Latin ou LV3 Allemand**
- **DGEMC, Mathématiques complémentaire** (élèves ayant suivi l'ES Mathématiques en 1<sup>ère</sup> mais souhaitant l'arrêter en Terminale), **Mathématiques expertes** (élèves ayant suivi l'ES Mathématiques en 1<sup>ère</sup> et souhaitant le poursuivre et le compléter en Terminale).

**Information : l'Enseignement de spécialité d'Anglais restera la spécialité littéraire en terminale.**

**En cas de demande de changement d'enseignement de spécialité, la famille la fera figurer en rouge et l'accompagnera d'une lettre de motivation. Une commission sera mise en place pour étudier les demandes en fonction des places disponibles (Direction + représentants d'enseignants et de parents).**

Si vous êtes en difficulté pour imprimer ces documents, merci de vous adresser au secrétariat :

[ce.0383263r@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0383263r@ac-grenoble.fr)

### **Elèves de Première STMG**

**Merci d'imprimer la fiche de vœux Premières STMG jointe à cette information et de la renvoyer renseignée et signée par les responsables par courrier postal (ou déposé dans la boîte aux lettres du lycée) pour le 14 MAI**

### **Elèves de Terminale**

**Les premiers résultats seront disponibles à compter du 19 Mai sur Parcoursup.**

Pour certains candidats, il faudra à ce moment-là faire des choix dans les 5 jours suivant la première réponse afin de libérer des places.

D'autres candidats n'auront pas de réponse positive le 19 Mai : Pour ceux-là il faudra être patient.

Des modalités d'accompagnement vous seront proposées via les professeurs principaux.

**Madame Blanc, PSY EN, assurera une permanence téléphonique au lycée le mercredi 20 Mai de 8h30 à 18h30.**

Les PSY EN du lycée, Mmes Geiser et Blanc, pourront répondre aux questions des familles par mail.

[Karine.Geiser@ac-grenoble.fr](mailto:Karine.Geiser@ac-grenoble.fr)

[Muriel.Blanc@ac-grenoble.fr](mailto:Muriel.Blanc@ac-grenoble.fr)

## **SUIVI des élèves**

**Le suivi téléphonique de certains élèves continue. Les parents inquiets pour leurs enfants peuvent le solliciter par courriel. ([sophie.romettino@ac-grenoble.fr](mailto:sophie.romettino@ac-grenoble.fr)).**

## **PROCHAINE NOTE d'INFORMATION**

**Une assemblée générale des personnels enseignants se tiendra en classe virtuelle le mardi 12 Mai après-midi.**

**Une réunion avec des représentants des enseignants et des fédérations de parents d'élève aura lieu le jeudi 14 Mai à 14h.**